



Service des sports

St Thibault-des-Vignes, le 29 janvier 2019

N/réf. : FP/01/2019

Affaire suivie par : Frédéric PIGNARD

☎ : 01 60 31 73 26

☎ : 06 15 52 73 33

mail : sports@ville-st-thibault.fr

Objet : Compte rendu de la réunion OMS du 22 janvier 2019

Associations présentes:

Judo, Tennis, Energym, Badminton, Boxe Thai, Basket, Krav Maga, Escalade, Tennis de table, STV Multisports, Volley-ball, Hip Hop, Fun Run 77, Archers

Associations absentes ou excusées :

Fit Ball, Pétanque, Yoga, STFC, Viet Vo Dao, Hard Street workout, Kung-Fu, AMSTV

Diffusion du CR : *Participants, Membres de l'OMS*
 Pour info : Maire et Directrice Générale des Services.

Ordre du jour :

- Adoption du règlement intérieur de l'OMS,
- Point sur la situation financière et paiement des cotisations,
- Obtention du label 'Ville Active et Sportive',
- Information sur les événements sportifs 2019,

- Questions diverses

1. Adoption du règlement intérieur de l'OMS

M. PLUMARD explique qu'un groupe de travail, composé de Marie BORTOLUZZI, Philippe DEHAYES, Yves BORN, Manuel GACIA, Philippe PIOCELLE et de Christian PLUMARD, s'est réuni par deux fois, afin de préparer le règlement intérieur de l'OMS. Ce règlement intérieur finalisé, M. PLUMARD propose de le valider lors de cette réunion, il sera ratifié lors de la prochaine AG. Le règlement intérieur de l'OMS est adopté à l'unanimité.

2. Point sur la situation financière et paiement des cotisations

Yves BORN, expose le bilan financier :

A ce jour, le solde est de 770.45€ sur le compte de l'OMS.

Un mail de relance sera fait pour le paiement de la cotisation 2017/2018 et de 2018/2019.

La cotisation reste à 20€ par section et par saison.

3. Obtention du label « Ville Active et Sportive 2019/2021 »

M. PLUMARD explique que lors des vœux, M. le Maire a annoncé la labellisation de notre commune comme « Ville Active et Sportive », avec un résultat de deux lauriers. Cette labellisation, est le résultat des actions de la politique sportive impulsées par la commune, grâce notamment à l'ensemble des associations sportives de St Thibault et des actions sportives en direction de tous les publics.

Ce label est décerné par le Comité de Labellisation composé de membres de l'Association Nationale des Elus en charge du sport (ANDES), de l'Union sport et cycle et du Ministère des sports. Nous sommes la 3^e commune, après Bussy St Georges et Montévrain sur le territoire de Marne et Gondoire à recevoir ce label (seulement 7 villes en Seine et Marne sont labellisées). Notre commune est la 2^e ville de Seine et Marne de – de 7000 habitants (après Mormant), à avoir obtenu ce label.

Ce label a pour objet de récompenser les initiatives, les actions, les politiques publiques sportives et valoriser la promotion des activités physiques et sportives accessibles au plus grand nombre, sous toutes leurs formes, sur un territoire.

Encore une fois, M.PLUMARD, remercie l'ensemble des représentants des associations sportives de l'OMS pour avoir contribué à l'obtention de ce label.

4. Informations sur les événements sportifs 2019

Pour rappel, quelques dates à retenir :

- Samedi 9 février : 10h/13h, stage self défense, avec Robert PATUREL, ancien négociateur du Raid
- Samedi 23 février : loto du STFC au gymnase (14h/23h30)
- Du 24 février au 1^{er} mars : stage basket « US Camp » au gymnase : 9h/18h, avec un show le vendredi 1^{er} mars à partir de 19h30.
- Samedi 6 avril : 12h/23h, tournoi de judo KHU (+ dimanche 7 avril, tournoi SAKURA)
- Dimanche 21 avril : Run and Bike, organisé par Fun Run77 (allée du château, stade)
- Samedi 8 juin : 14h/16h30 (gymnase) : fête de l'école des sports
- Dimanche 16 juin : marathon de Marne et Gondoire
- Samedi 22 juin : 10h/17h (gymnase, stade, allée du château), course du ruban Rose + village santé + animations sportives par les associations.
- Dimanche 29 septembre : foulées de St Thibault-des-Vignes (5 et 10 km)

5. Questions diverses

Huan Le Van du tennis de table, annonce qu'il participera à un tournoi organisé à Lagny, il demande la possibilité d'apporter les tables de tennis de table par les services techniques. Nous lui demandons de faire rapidement une demande auprès de ces services pour étudier la possibilité d'organiser le transport.

Philippe ROUQUIER, de l'association ENERGYM St Thibault, pose la question suite à la réception d'un courrier de la SACEM, demandant à son association de régler un forfait de 126€ HT du fait que ses activités qui se déroulent en musique (droit d'auteurs). La SACEM concerne également les associations HIP HOP, SWISS BALL et toute association qui utilise de la musique, même lors d'un événement (manifestations, tournoi, fêtes...).

Enfin, un rappel a été fait concernant les autorisations obligatoires pour chaque association, pour les débits de boisson, document envoyé par le service des sports, qui doit être signé par M. le Maire (dès lors qu'il y a vente de boisson).

Prochaine réunion : Mardi 26 mars à 20h au Centre Culturel, pour l'ensemble des représentants des sections de l'OMS.

Le Président de l'OMS

Christian PLUMARD